



Public concerné : classes du département : 1^{er} et second degré

*Le Comité des Activités Nouvelles
Et le Centre Culturel de La Ricamarie
Vous proposent*

A partir des projets des classes.

«LECTURE A HAUTE VOIX 2018-2019»

« VOIR, FAIRE ET MONTRER »

Le Comité des Activités Nouvelles et le Centre Culturel de La Ricamarie, avec le soutien de la Direction Académique de la Loire, de la D.R.A.C Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Loire Et de la Ville de Saint-Etienne.
En partenariat avec la Comédie de Saint-Etienne

En collaboration avec
**Les structures artistiques et culturelles du département,
la Comédie de Saint-Etienne,
des artistes intervenants, comédiens, metteurs en scène, écrivains...**

Ce projet s'adresse aux classes du département du 1^{er} et second degré

Dans le cadre de la convention entre la Direction Académique de la Loire et le CAN

Dans notre société de l'image en manque de symbolique, nous proposons aux participants de ce dispositif de faire l'expérience de la lecture à voix haute. Que le texte ne reste pas lettre morte mais s'incarne dans une parole vivante. Redonner aux mots leur épaisseur, leur richesse imaginaire, leur poésie mais aussi tout leur sens et leur valeur civique. Rappeler à la structure du texte, s'éveiller à une perception du rythme. Nous pensons ainsi que cette expérience contribuera à éveiller ou approfondir la lecture silencieuse, la pratique de l'écriture et la conscience citoyenne.

Objectifs :

Le projet décline ses objectifs dans trois directions complémentaires autour d'un objectif général visant à la prévention de l'illettrisme.

- Un axe pédagogique autour d'un travail de classe sur l'année scolaire, en lien étroit avec les programmes des écoles, des collèges et lycées, et en adéquation avec le socle commun de compétences.
- Une approche culturelle de connaissance et de rencontre avec des œuvres et les lieux qui les valorisent, les exposent ou les mettent en scène.
- Un axe transversal destiné à favoriser l'accès à la citoyenneté par l'apprentissage de savoirs-être, le développement de l'estime de soi et de l'épanouissement personnel à travers un projet collectif.

Dispositif :

Parce qu'elle est par nature en attente d'un « dire », nous choisissons de privilégier la littérature dramatique.

Parce qu'elle pose sans cesse la question conjointe de l'individu et du collectif, la choralité nous semble la modalité de travail la plus appropriée.

Considérant que la langue en train de se constituer peut permettre une entrée plus immédiate, nous faisons le choix de textes contemporains. Des liens avec des textes plus anciens pourront être tissés, manière de ne pas opposer le « répertoire » à la nouveauté.

Sur le mode de « *Voir, faire, montrer* ».

Pour les classes du second degré

Pour la saison 2018-2019, le Centre Culturel de La Ricamarie et le Comité des Activités Nouvelles ont décidé de collaborer pour proposer aux établissements de secondaire une série d'actions. Il s'agit de « VOIR, FAIRE ET MONTRER » afin de mieux connaître les arts de notre temps et celles et ceux qui les font. Cette année, nous mettrons l'accent sur les auteurs et l'écriture dramatique contemporaine.

Les propositions qui vous seront faites sont le plus souvent liées à des lectures de textes, des mises en voix, des lectures à voix hautes, des mises en espaces, des ateliers d'écriture, des rencontres avec des auteurs ou des metteurs en scènes, qui ont choisi de créer des spectacles écrits par des auteurs contemporains sur des questions qui agitent la société. D'autres metteurs en scène ont fait le choix d'adapter des textes plus classiques tout en conservant la volonté d'interroger notre époque.

Chaque proposition est en rapport avec la programmation. C'est autour des spectacles accueillis que nous bâtissons les parcours en concertation. Chaque parcours s'accompagne de spectacles à voir.

Il sera également possible d'assister à des séquences de travail dans le cadre de répétitions ouvertes.

Chaque début de parcours sera précédé d'une intervention intitulée « d'un spectacle, intervention participative d'une heure qui consiste à imaginer ensemble comment se crée un spectacle. Nous aborderons ensemble les différentes étapes d'une création, son financement, les différentes professions liées au spectacle vivant, les écoles de formation...

Ce dispositif rassemblera plusieurs projets sur l'ensemble du département de la Loire, durant le temps scolaire ou périscolaire du second degré. Ils prendront la forme d'ateliers sur une période à définir (trimestre/année) ou d'interventions ponctuelles.

*Inscriptions des classes auprès du Centre Culturel de La Ricamarie – contact : Jean-François Ruiz
Tél : 04 77 80 30 59
Et (ou) du Comité des Activités Nouvelles.*

Pour les classes élémentaires du 1er degré

Inscription des classes auprès du CAN qui se chargera de répartir les financements reçus en subvention.

Organisation et mise en place des ateliers artistiques par chaque enseignant en concertation avec l'intervenant artistique et les partenaires de son projet...de novembre à mai.

Choix d'un texte dans la liste du professeur et de son partenaire (*liste à définir ultérieurement*).

Accueil en classe de la lecture d'un extrait par les élèves du Conservatoire.

Séances de travail – **8 à 10 heures** d'ateliers par classe engagée.

Communication à l'occasion d'une rencontre intermédiaire à prévoir, d'échanges par courriers électroniques ou tout autre moyen de partager l'évolution des projets.

Conditions générales du projet pour tous (1^{er} et second degré)

Ce projet suppose la participation des enseignants à une rencontre préalable avec les artistes en novembre 2018.

Rencontre(s) des classes et des projets salle Louis Daquin à La Ricamarie en mai 2019.

Cette opération, conçue cette année pour des classes du 1^{er} et second degré est financée par les aides de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Conseil Départemental de la Loire, les Villes de Saint-Etienne et La Ricamarie.

Le matériel pédagogique (documentation, support texte) pourra être remis à chaque classe.

Le(s) déplacement(s) pour les spectacles et la restitution (rencontres « Lecture à Haute Voix ») seront à la charge des établissements.

Pour les classes élémentaires

- Chaque classe cotisera au CAN : 2 € par élève.
- Participation financière : 4 € par élève.

Pour les classes du secondaire

- cotisation et participation seront déduites de l'aide financière attribuée à chaque établissement.

Pascal DURET,
Directeur du CAN